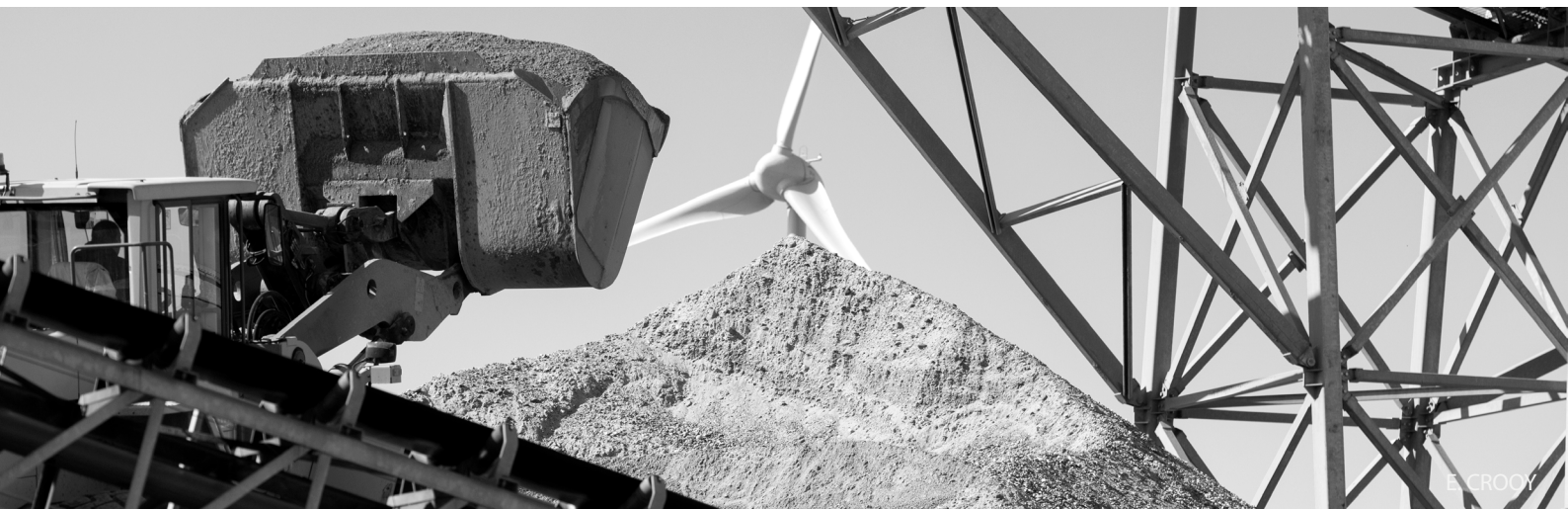




Webinaire Fediex – Quand la technologie renforce la sécurité des engins de carrière

Le 17 décembre 2025, Fediex a organisé un webinaire à destination de ses membres consacré à l'intégration des nouvelles technologies dans la sécurité des engins de carrière. Animée par Vincent Danloy, System Application Specialist chez Caterpillar, la session a permis d'explorer comment l'innovation technologique transforme progressivement la prévention des risques dans les carrières.

Une approche renouvelée de la sécurité

Dès l'introduction, l'orateur a rappelé que la sécurité ne se résume pas qu'à l'application de procédures ou à la sanction des comportements. Elle repose également sur une compréhension du facteur humain, du contexte de travail et de l'apprentissage continu, soutenus par l'implication du management. Cette approche moderne vise à anticiper les risques plutôt qu'à en gérer uniquement les conséquences.

Des alertes visuelles et sonores informent l'opérateur, tandis que certains systèmes peuvent aller jusqu'à inhiber le mouvement de la machine ou déclencher un freinage d'urgence. Cette capacité de détection constitue un levier pour mieux maîtriser les situations à risque liées aux déplacements et aux manœuvres des engins, et participe à l'amélioration continue de la sécurité sur les sites de carrière.

De l'assistance à l'intervention automatique

Au-delà de la détection, plusieurs dispositifs visent à assister l'opérateur et à stabiliser la machine dans des situations critiques. Des systèmes de surveillance de la stabilité analysent en permanence l'inclinaison, la vitesse et les conditions de terrain afin de prévenir les risques de renversement. D'autres technologies accompagnent la conduite en pente, limitent la vitesse dans certaines situations ou adaptent automatiquement le comportement de la machine.

Les innovations concernent également la gestion de la charge : des systèmes de pesage embarqués permettent

Cet article s'inscrit dans l'Objectif de développement durable n°9 « Industrie, innovation et Infrastructure »



Des machines capables de « voir » les dangers

Les technologies présentées illustrent une évolution majeure : les engins ne se contentent plus d'exécuter des tâches, ils sont désormais capables de percevoir leur environnement. Grâce à la combinaison de radars, de caméras intelligentes et de capteurs, les machines peuvent détecter la présence d'obstacles ou de personnes, en particulier dans les zones peu visibles et lors des manœuvres en marche arrière.

d'optimiser le remplissage des bennes, d'éviter les surcharges et de réduire les contraintes mécaniques. Ces outils contribuent simultanément à la sécurité, à la performance et à la durabilité des équipements.

L'opérateur au cœur du dispositif

Le webinaire a mis en évidence un autre aspect clé : la technologie ne remplace pas l'opérateur, elle l'accompagne.

Des modules de formation embarqués, des conseils en temps réel et des outils de coaching permettent aux conducteurs d'améliorer leurs pratiques directement sur le terrain. Les systèmes peuvent détecter des signes d'inattention ou de fatigue et inviter l'opérateur à réagir.

Par ailleurs, la géolocalisation et l'analyse des données issues des machines offrent aux équipes d'encadrement de nouveaux outils pour comprendre les situations à risque, organiser des retours d'expérience ciblés et renforcer la culture sécurité.

Vers une sécurité connectée et proactive

Les solutions présentées lors du webinaire s'inscrivent dans une logique globale : passer d'une sécurité essentiellement réactive à une approche proactive, fondée sur la technologie et la donnée.

La collecte d'informations via des plateformes de gestion permet d'identifier des tendances, d'anticiper les risques et d'améliorer en continu les pratiques opérationnelles.

En conclusion, le webinaire Fediex a montré que les nouvelles technologies constituent désormais un pilier incontournable de la sécurité des engins de carrière. Leur efficacité dépend toutefois de leur intégration dans une démarche globale associant innovation, formation et engagement organisationnel.

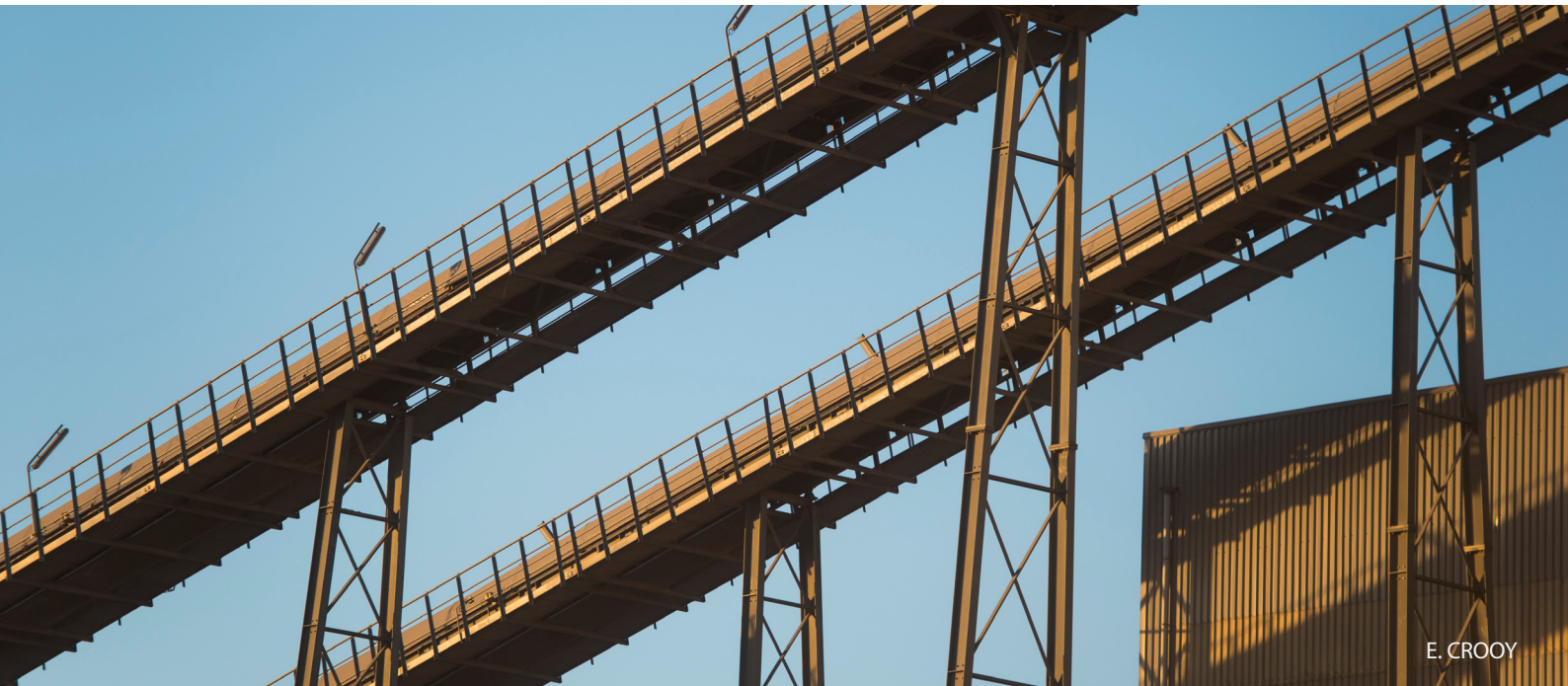
Plus qu'une évolution technique, il s'agit d'une transformation profonde de la manière d'envisager la prévention des risques dans les carrières.



E. CROOY

Convention carbone : Des engagements validés, une nouvelle étape vers la neutralité carbone

Nul ne pourra le contester : l'année 2025 a été particulièrement « intense » pour les entreprises engagées dans les Conventions carbone, marquée par de nombreux échanges, discussions et réflexions autour d'un enjeu commun majeur : la poursuite des accords volontaires entre le secteur et la Région wallonne, autrefois connus sous le nom d'accords de branche CO2/Energie.



E. CROOY

Le dispositif des Conventions carbone, fondé sur le principe des accords volontaires conclus entre des secteurs industriels et la Région wallonne, repose sur une nouvelle méthodologie amenant les entreprises à choisir un objectif engageant parmi trois axes proposés — efficacité énergétique, intensité carbone ou recours aux énergies renouvelables — et à élaborer une trajectoire vers la neutralité carbone, intégrant des jalons à l'horizon 2030, 2040 et 2050.

Les entreprises participantes ont ainsi été amenées à s'approprier un dispositif repensé et plus exigeant, les conduisant à mener une analyse approfondie à travers la réalisation d'un audit énergétique rigoureux. Ce travail a notamment permis de définir le niveau d'ambition propre à chaque entreprise et d'élaborer un plan d'actions, intégrant des mesures fermes et conditionnelles, couvrant les huit prochaines années.

Ce processus de longue haleine a permis d'aboutir, entre la fin d'année 2025 et le début d'année 2026, à la définition des engagements des membres de la Communauté carbone de Fediex. Il s'agit d'une étape essentielle avant l'entrée dans la phase opérationnelle de mise en œuvre, de suivi et d'ajustement des trajectoires définies.

L'année 2026 sera encore particulièrement chargée avec, notamment, la mise en place du 1er reporting des données.

Fediex et ses membres demeurent particulièrement attentifs à ce que les Conventions Carbone demeurent un outil pratique, adapté aux besoins des entreprises comme pouvaient l'être les accords de branche CO2/Energie qu'elles avaient pu complètement s'approprier.

Règlement sur la restauration de la nature & carrière : le vent en poupe pour les haies

Suite à l'entrée en vigueur du règlement sur la restauration de la nature en 2024, le Gouvernement wallon a réaffirmé, dans sa déclaration de politique régionale et sa stratégie biodiversité 360°, sa volonté de s'aligner sur les objectifs de restauration et protection de la biodiversité de l'Union européenne.



Parmi ces objectifs : la restauration des écosystèmes terrestres et la plantation de 3 milliards d'arbres au travers de l'UE. Une action simple à mettre en œuvre se démarque pour contribuer simultanément à ces deux objectifs : la plantation de haies en carrière.

Votre meilleur outil pour vous aider à mettre en place votre haie ? La brochure de réalisée en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech est là pour vous ! [brochure-plantation-haies-en-carriere-fediex-z5ijpu.pdf](#)

Vous pouvez également utiliser l'outil interactif de l'AWAF (Association pour l'agroforesterie en Wallonie) : [HAIES MULTIFONCTIONNELLES - AWAF asbl](#)

Comment planter une haie en carrière ?

Définir la composition de la haie

1

Avant toute chose, il convient de définir les essences (espèces) qui composeront la haie. Cette sélection se doit d'être réfléchie minutieusement en fonction des conditions de la zone de plantation : la brochure tout comme l'outil interactif peuvent aider à réaliser cette étape. Faire appel à un expert permet évidemment de s'assurer des meilleurs choix possibles.

Se procurer et conserver les plants

2

En général, les plants sélectionnés ont environ 2 ans d'âge (pour une hauteur de 60 à 80cm). Après réception, les plants doivent être plantés idéalement dans les 3 jours. En attendant, ils doivent être impérativement stockés dans un endroit ombragé et sous une bâche. Les racines doivent être arrosées ou recouvertes d'un linge humide.

Préparer le sol

3

Le sol peut être travaillé avec un motoculteur avant plantation. En zone caillouteuse, il est possible d'amener de la terre meuble pour créer un cordon de terre où planter la haie : il est toutefois important de garder en tête que le risque de survie reste plus faible dans ce cas-là.

La période idéale pour la plantation est fin novembre entre le 15 et le 30 novembre, bien que fin-février puisse être une possibilité.

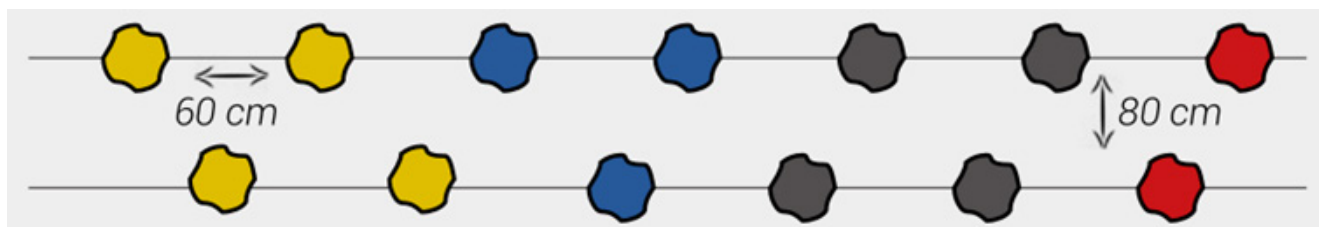
Enfin, le trou de la plantation doit être 3 à 4 fois plus gros que le volume des racines.

4

Planter la haie

3 à 5 essences doivent être sélectionnées pour améliorer la résilience de la haie. Les plants doivent être distancés de 50 à 1.5m (en fonction du choix haie dense ou taillis linéaire), et mélangés par pieds ou par groupes afin de diversifier localement les espèces. Deux rangées au minimum sont préconisées.

Exemple de schéma de plantation :



5

Assurer le suivi après plantation**Année 1.**

- Arroser 1 à 2 fois par semaine pendant les 3 semaines suivant la plantation ;
- Protéger les plants (si des dégâts sont observés) ;
- Réduire la présence d'autres plants à la débroussailluse pour éviter la compétition (entre le 15 mai et le 30 juin). Surveiller cette compétition fin septembre également ;
- Remplacer, le cas échéant, les plants morts en fin novembre.

Année 2.

- Réduire la présence d'autres plantes entre le 15 juin et le 30 septembre ;
- Si votre carrière/zone de dépendance d'extraction compte des lièvres ou des chevreuils (zone forestière ou zone agricole proche), maintenir ou adapter la protection des plants.

Année 3.

- Prévoir un débroussaillage vers le 15 juin si d'autres plants prennent malgré tout le dessus.

Les années suivantes :

- Tailler les haies en novembre ou décembre (pour éviter le dérangement des oiseaux), une fois tous les 3 à 5 ans.
- Un recépage partiel pour gérer la densité de la haie peut être préconisé tous les 5 à 10 ans.

